

Résolution de Mmes Anne-Marie von Arx-Vernon, Alice Ecuillon, Alexandra Rys, MM. Didier Bonny, Philippe Cottier, Jean-Charles Lathion, Guy Mettan, Robert Pattaroni et Guy Savary: «L'insupportable poids du silence politique au sujet des femmes afghanes!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 16 février 2000)

RÉSOLUTION

Considérant que:

- contre toute humanité, le gouvernement afghan mène une guerre contre les femmes. Depuis la prise de pouvoir des taliban en 1996, les femmes doivent porter le «burka» pour sortir dans la rue et sont battues, voire lapidées à mort en public si elles laissent apparaître un morceau de peau;
- contre toute logique, le gouvernement afghan pousse les femmes au désespoir. Les femmes afghanes ne sont pas autorisées à travailler ni même à sortir sans un parent de sexe masculin. Toutes celles qui travaillaient en tant que professeurs, traductrices, médecins, avocates, artistes et écrivains ont été contraintes de quitter leur travail et ont été renvoyées à la maison pour y vivre cloîtrées. Les femmes célibataires ou sans membre de la famille de sexe masculin meurent de faim ou mendient dans la rue, fussent-elles titulaires d'un doctorat. Leur santé mentale et physique est en danger, de sorte que les dépressions deviennent tellement répandues que le seuil d'urgence est dépassé et nombreuses sont celles qui se laissent mourir de désespoir (il n'y a pratiquement pas de traitements médicaux disponibles pour les femmes);
- contre tout respect des droit humains, l'enfermement des femmes est poussé à son comble, au point que les maisons occupées par des femmes doivent avoir leurs fenêtres peintes, de sorte qu'elles ne puissent jamais être vues de l'extérieur, ni voir ce qui s'y passe. Elles doivent également porter des chaussures qui ne font pas de bruit, de manière à ne jamais être entendues. Les femmes afghanes sont réduites au silence et leur intégrité n'est plus garantie;
- contre tout bon sens, la situation est arrivée à un point où les femmes sont tellement niées dans leur droit à l'existence que c'est toute «une mémoire» d'un pays qui est en danger. Les conditions de vie des femmes afghanes, à l'aube de l'an 2000, ne correspondent à rien de connu à ce jour dans l'humanité toute entière. Cela ne fait pas partie d'une «culture» ou d'une «tradition». Jusqu'en 1996, les femmes jouissaient d'une relative liberté pour étudier, travailler, s'habiller comme elles le souhaitaient, pour conduire et apparaître seules en public;
- tout être humain a droit à une existence digne et respectable et que l'oppression, le meurtre et l'injustice commis à l'encontre des femmes afghanes par les taliban est inhumain et de ce fait inacceptable,

le Conseil municipal de la Ville de Genève demande au Conseil administratif d'user de tous moyens, contacts et influences dont il dispose auprès des autorités cantonales et fédérales, ainsi que d'intervenir auprès de Mme Mary Robinson, haut commissaire, UNHCHR (webadmin.hchr@un.org), dans le but d'exprimer au gouvernement taliban sa désapprobation quant au traitement qu'il fait subir aux femmes et de faciliter le retour des organisations humanitaires non gouvernementales en Afghanistan.